



## SANCTIONS CONTRE LA RDC

La Grande-Bretagne  
gèle 803 millions  
de dollars

Le gouvernement britannique a déclaré avoir gelé 580 millions de livres sterling (803 millions de dollars) en actifs détenus par plusieurs dizaines de chefs de milice, d'officiers de l'armée et d'organisations privées ayant des liens avec la République démocratique du Congo (RDC).

Les gels ont été mandatés par l'Union européenne dans le cadre d'un régime

de sanctions imposé par l'ONU. Le gel des avoirs concerne des individus et groupes, comprenant des seigneurs de guerre condamnés par la Cour pénale internationale, un général congolais qui a été reconnu coupable de viol, une société de négoce d'or en Ouganda et deux anciennes compagnies aériennes de la RDC.

Page 5



John Glen, secrétaire économique du Trésor britannique

## OPPOSITION

## Des membres des partis politiques portés disparus



Jean-Marc Kabund (au centre) animant un point de presse

Un communiqué de presse de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), publié le 13 février, s'inquiète de l'enlèvement de quatre membres de cette formation politique. LUDPS dénonce l'enlèvement de ses membres dont certains sont gardés dans les geôles secrets du pouvoir et privés de toute visite même celle de leurs membres de famille ou de leurs avocats.

De son côté, le Mouvement de libération du Congo dénonce également l'enlèvement de ses membres ainsi que le harcèlement exercé sur certains autres. Des enlèvements et acharnements qui traduisent bien le climat d'insécurité qui prévaut dans le pays depuis un certain temps.

Page 6

## DÉFI HUMANITAIRE

Le HCR  
cherche  
80 millions  
de dollars  
pour son  
programme  
en RDC

Dans un communiqué qu'il a rendu public, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) lance un appel de fonds pour venir en aide aux milliers des personnes déplacées en RDC qui vivent dans des conditions précaires. L'institution humanitaire est à la recherche de quatre-vingts millions de dollars pour améliorer les conditions de vie et la protection des personnes déplacées internes et des retournés en RDC.

Avec 4,5 millions de déplacés et une forte tendance à la hausse ces derniers mois, la RDC fait face à d'énormes besoins humanitaires.

Page 4

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le doctorat de Matata Ponyo  
sous les feux  
de la contestation

Le processus de présentation de la thèse de l'ex-Premier ministre aurait été émaillé de « graves irrégularités » et violerait l'arrêté ministériel de décembre 2015 portant normes d'opérationnalisation des enseignements du troisième cycle dans les établissements d'enseignements supérieur et universitaire en RDC, estime le professeur Mabi Mulumba.

Préoccupé par la crédibilité de

l'Université protestante au Congo, de son école doctorale et des apprenants sortis de son sein, il pense que sa démission de cette structure pourrait sonner le tocsin de la révolte en vue d'une réelle introspection visant à sauvegarder les valeurs positives qu'incarne cette institution universitaire.

Page 3



Matata Ponyo lors de la collation de son titre de docteur en sciences économiques

## LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

## Trois agences de l'ONU reçoivent une contribution financière de la Suisse

L'aide d'une valeur de trois millions de dollars américains permettra à l'Unicef, la FAO et le PAM de poursuivre et d'étendre leur projet contre la malnutrition chronique dans les zones de santé de Bunyakiri et de Minova, dans la province du Sud-Kivu.

La contribution de la Coopération suisse en RDC va contribuer à la réduction de la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans et de subvenir aux besoins nutritionnels de douze mille femmes enceintes et allaitantes et douze mille enfants de 6-23 mois, à travers les différentes interventions des agences onusiennes. Ce financement s'étend sur une période de trois ans. Grâce à des interventions directes et multisectorielles de nutrition, sécurité alimentaire, et d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la première contribution de la Suisse estimée à plus de deux millions de dollars américains à la première phase de ce projet avait déjà permis d'améliorer, entre 2015 et 2017, l'état nutritionnel de 80% des enfants de zéro à vingt-trois mois et des femmes enceintes et allaitantes.

En RDC, la malnutrition est un problème de santé publique. Aucune des vingt-six provinces n'est épargnée par ce fléau qui mine la vie des moins de 5 ans. Dans la province du Sud-Kivu, par exemple, la malnutrition chronique touche un enfant sur deux. « Avec cette nouvelle contribution de la coopération suisse, l'Unicef, la FAO et le PAM vont continuer à travailler de façon complémentaire en vue de démultiplier les acquis de la première phase du projet », souligne l'Unicef.

## Les interventions des trois agences onusiennes

La première phase du financement de la Suisse a permis aux trois agences bénéficiaires de mener chacune, dans son rayon d'action et selon son mandat, des interventions



Il est possible de prévenir la malnutrition chez les enfants grâce à des interventions efficaces

en faveur des femmes et des enfants pour lutter contre la malnutrition.

Ce financement a permis à l'Unicef de former et d'équiper les structures de santé pour assurer le suivi et la promotion de croissance de 8 900 enfants de moins de 5 ans. Plus de vingt-cinq mille enfants de 0 à 5 ans ont aussi bénéficié de supplémentation en vitamine A et du déparasitage au Mebendazole. Onze mille femmes enceintes et allaitantes atteintes, y compris des gardiennes d'enfants (0 à 23 mois) ont reçu des conseils sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Outre ces actions, l'Unicef a réhabilité quarante-deux sources d'eau et construit deux minisystèmes d'adduction permettant à 192 000 personnes d'avoir accès à l'eau potable. Des dispositifs de lavage de mains et d'assainissement ont été construits dans trente-sept écoles de la zone d'intervention du projet, permettant de prévenir les maladies d'origine hydrique.

De son côté, le PAM a distribué à onze mille femmes enceintes et allaitantes cinq cent vingt tonnes de super céréales avec cinquante-trois tonnes d'huile végétale dans le but de prévenir le retard de croissance chez les nouveau-nés et les nourrissons. Onze mille cinq cents enfants de six à vingt-trois mois ont reçu quatre-vingts

tonnes de suppléments nutritionnels à leur repas, leur apportant l'énergie, les micronutriments nécessaires pour une croissance normale. Le PAM a également contribué au volet agricole en fournissant six cent soixante-quinze tonnes de vivres à deux mille sept cents ménages agriculteurs afin de les inciter à planter leurs graines plutôt que de les consommer pendant la période de semis.

Quant à la FAO, elle a appuyé la diversification de la production alimentaire par l'introduction de cultures riches en micronutriments. Plus de deux mille sept cents ménages ont reçu des outils aratoires et des semences vivrières bio fortifiées telles que du maïs, de l'arachide, du soja, du manioc et de la patate douce.

Les familles bénéficiaires ont également planté des jardins fruitiers à proximité des centres de santé et des associations de femmes. Cela a permis aux enfants souffrant de malnutrition et aux femmes enceintes et allaitantes d'avoir accès à des micronutriments, tels que le fer et le zinc. La FAO a aussi favorisé la relance de l'élevage de cobayes comme source de protéines animales spécifiques pour les enfants. Ces activités ont favorisé l'amélioration de la production agricole et la sécurité alimentaire.

Aline Nzuzi

## ABUS SEXUELS DANS LES ONG

## L'IRC reconnaît trois cas en RDC

L'ONG International Rescue Committee a reconnu, le 14 février, avoir eu elle aussi à déplorer trois cas d'abus sexuels en République démocratique du Congo (RDC), tout en assurant avoir fait le nécessaire en saisissant la police et en renvoyant le personnel impliqué.

Le journal britannique «The Sun» avait rapporté plus tôt que l'IRC, présidée par l'ex-ministre britannique des Affaires étrangères, David Miliband, mais dont le siège est à New York, avait notamment été citée pour des allégations de fraude et de harcèlement sexuel en RDC. Citant un rapport non publié, «The Sun» a ajouté qu'une unité d'éthique interne à l'organisation avait été envoyée en Afrique pour enquêter sur vingt-quatre cas, et en avait découvert treize autres, incluant des cas de «fraude et de corruption», sans les détailler.

Interrogée, Lucy Keating, en charge des médias à l'IRC, a indiqué que l'ONG avait effectivement confirmé trois cas d'abus sexuels en RDC, au sein d'une ONG «appartenant à un consortium emmené par l'IRC», qu'elle n'a pas nommé. Dans les trois cas, «le personnel a été renvoyé et la police saisie», a indiqué par mail Lucy Keating. L'IRC a, par ailleurs, enquêté sur quatre autres allégations d'abus sexuels en RDC impliquant ses propres employés qui se sont, après enquête, avérées «sans fondement», a-t-elle assuré.

Tous les autres cas concernaient non des abus sexuels mais des questions d'intégrité fiscale», a-t-elle ajouté, en précisant que toutes les enquêtes étaient désormais terminées. Elle a assuré que l'IRC avait «suivi les bonnes pratiques, en signalant les allégations à ses donateurs, en menant des enquêtes et en fournissant plusieurs rapports à ses donateurs après ces enquêtes». Alors que le Sun indiquait que le Department of International Development, le ministère britannique du développement international, avait coupé ses subventions à l'IRC suite aux allégations, Lucy Keating a souligné que les subventions avaient été rétablies à l'issue des enquêtes. Tout le secteur humanitaire est secoué par le scandale qui a éclaté la semaine dernière chez Oxfam, puissante confédération d'une vingtaine d'ONG présentes dans plus de quatre-vingt-dix pays: plusieurs employés y sont accusés de viols au cours de missions humanitaires au Soudan du Sud, d'abus sexuels au Liberia et d'avoir, entre autres, fait appel à des prostituées en Haïti et au Tchad.

L'organisation Médecins sans frontières a annoncé mercredi avoir elle aussi été confrontée à vingt-quatre cas de harcèlement ou d'abus sexuels en 2017 au sein de son organisation, sans préciser s'il s'agissait de cas en France ou à l'étranger.

AFP

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

## Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama,  
Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid:

Siméon Ntsayouolo

Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le doctorat de Matata Ponyo sous les feux de la contestation

**Le Pr Évariste Mabi Mulumba a démissionné de son poste de directeur de l'École doctorale de la Faculté d'administration des affaires et sciences économiques de l'université protestante du Congo (UPC) à la suite des irrégularités ayant émaillé le processus conduisant à la défense de la thèse de l'ancien Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC).**

Augustin Matata Ponyo a été consacré, le 3 février, docteur en sciences économiques après la soutenance de sa thèse qui a recueilli l'avis favorable du jury. L'ex-Premier ministre s'en est tiré avec un nouveau statut, celui de docteur, à qu'il lui revient d'assumer et d'honorer. Aussitôt après la collation de son titre académique, le nouveau lauréat s'est vite retrouvé sur la ligne de mire d'un groupe de professeurs qui a contesté la procédure ayant conduit à l'obtention de son doctorat.

En première ligne, le Pr Mabi Mulumba qui, dans une lettre signée le 13 février, a présenté sa démission du poste de directeur de l'École doctorale de la Faculté d'administration des affaires et sciences économiques de l'UPC, en réprobation au titre de docteur attribué à Augustin Matata Ponyo. Et pour cause ? La procédure n'aurait pas été respectée. Primo, a-t-il fait savoir, la durée légale conduisant à l'obtention du diplôme de doctorat est de trois ans



Augustin Matata Ponyo lors de sa collation en tant que docteur en sciences économiques à l'UPC

minimum et cinq maximum, à compter de la date d'obtention du diplôme de DEA. Or, Matata Ponyo, lui, a obtenu son diplôme de DEA en janvier 2016 et défendu sa thèse en février 2018.

Secundo, le jury Matata comptait trois membres du comité d'encadrement de la thèse au lieu d'un seul, ce qui le met en porte-à-faux avec l'arrêté ministériel portant normes d'opérationnalisation des enseignements du 3e cycle dans les éta-

blissements d'enseignement supérieur et universitaire en RDC. Tertio, deux professeurs associés ont été retenus comme membres du jury alors que les dispositions légales ne leur octroie pas ce droit, a fait remarquer le Pr Mabi Mulumba. Préoccupé par la crédibilité de l'UPC, de son école doctorale et des apprenants sortis de son sein, le Pr Mabi Mulumba pense que sa démission pourrait sonner

le tocsin de la révolte en vue d'une réelle introspection visant à la sauvegarde des valeurs positives incarnant le développement de cette institution universitaire.

D'autres professeurs, à l'instar de Matthieu Kalele de l'université de Kinshasa, ont soutenu la démission de leur collègue Mabi Mulumba tout en dénonçant la corruption et le trafic d'influence dans le chef des caciques du régime. Il s'est plaint de la légèreté avec laquelle le diplôme de doctorat est attribué ces temps derniers dans les universités où la rigueur scientifique a, depuis longtemps, déserté les lieux. « *Les hommes politiques et les officiers militaires, après avoir tué la politique et l'économie du pays, sont en train de tuer l'enseignement (...) Ils profitent de leurs positions dans la politique pour s'octroyer des diplômes de licence et de doctorat.* », a-t-il assené.

Président de la Cour des comptes, Évariste Mabi Mulumba (76 ans) est docteur en administration des affaires de l'université de Liège. Spécialiste de la question monétaire, il est actuellement sénateur. Avant sa démission, il était directeur de l'École doctorale de la Faculté d'administration des affaires et sciences économiques de l'UPC.

Alain Diasso

## RELIGION

## L'ECEC a soufflé ses cinq bougies

**Une messe d'action de grâce, organisée au Jardin botanique de Kinshasa, a permis au représentant légal et chef spirituel de l'église, le pasteur Cosma Wilungula Balongelwa, et à tous les fidèles de remercier Dieu, pour sa bonté qu'il renouvelle chaque jour, et de prendre l'engagement de mener la mission qui leur est confiée par le créateur.**

L'Église chrétienne évangélique au Congo (ECEC) a organisé, le 11 février, au Jardin botanique de Kinshasa, un grand culte d'action de grâce en vue de célébrer ses cinq ans d'existence. C'était l'occasion pour son chef spirituel et représentant légal d'appeler tous les chrétiens de cette église à l'application stricte de la parole de Dieu et à demeurer sous la grâce divine. Dans son homélie, cet homme de Dieu était plus que clair, en soulignant que ce n'est pas par la force humaine mais par la grâce et la bonté divine que l'ECEC vient de totaliser les cinq années de son existence. « *Toutes les choses qui ne sont pas bâties sur la grâce divine tombent.* », a-t-il dit.

Le pasteur Cosma Wilungula a également rappelé aux fidèles de l'ECEC que les cinq ans signifient que l'église est devenue mature. Pour lui, l'avenir de cette église s'annonce meilleur, étant donné qu'elle demeure sous la grâce de Dieu.

## Cinq ans au service de Dieu et des hommes

L'ECEC est, à cette occasion, fière de présenter la moisson abondante réalisée pendant les années de son existence. En plus de fidèles visibles chaque dimanche ou les autres jours de prière au Jardin botanique de Kinshasa, lieu où cette église se réunit, l'ECEC est bien implantée dans les provinces de l'est de

la RDC où elle a des succursales. À Kinshasa, l'église a des extensions au camp Luka et à Bibwa. Cette expansion de l'ECEC montre que la mission confiée par Dieu est en train d'être menée. Mais le pasteur Cosma a recommandé aux fidèles la reconnaissance à Dieu pour sa grâce, sa bonté mais aussi qu'aux hommes qui leur font du bien. Aussi leur a-t-il recommandé de porter de bons fruits. « *On reconnaît un chrétien par ses actes. Un manguiier ne peut jamais produire une orange.* », a-t-il argumenté. Pendant ses cinq ans, l'ECEC s'est aussi illustrée dans l'aide caritative en faveur des vulnérables et des démunis ainsi que des personnes vivant avec handicap. C'est donc dans cette optique qu'il est institué, en son sein, les différents départements, notamment des personnes vivant avec handicap, en vue de bien canaliser les besoins de ces groupes de personnes.

## Reconnaissance d'un fidèle

Prenant la parole à cette occasion, le frère albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, le président de la Fondation qui porte son nom, a remercié le chef spirituel et représentant légal de l'ECEC pour son ouverture envers les différentes catégories de personnes et son assistance aux vulnérables. Appuyant son intervention sur le quatorzième verset du livre de Psaumes, ce fidèle a noté qu'avec



Le chef spirituel de l'ECEC, le pasteur Cosma Wilungula, remettant des dons à la Fondation Mwimba Texas/photo Franck

Dieu, on fait des exploits, parce qu'il écrasera tous les ennemis. Aussi, Alphonse Mwimba a noté que ce que l'on peut gagner par la force, on pourra le perdre par sa faiblesse alors que ce que l'on gagne avec la grâce de Dieu sera protégé. C'était pour appeler ses frères et sœurs, membres de l'ECEC, à trouver leur force sur la grâce divine.

Pour rappeler la portée des actes posés par l'ECEC envers les démunis, les pauvres et les autres nécessiteux, Alphonse Mwimba

Texas a évoqué le verset 17 du chapitre 19 du livre de Proverbes, qui dit que celui qui se souciait des pauvres prêtait à Dieu. Sa Fondation, a-t-il dit, sera toujours reconnaissante envers l'ECEC et son père spirituel, dont les actes envers les albinos, membres de la fondation, et les autres vulnérables marquent l'amour du prochain recommandé par Christ.

Mwimba Texas a également profité de cette occasion pour rappeler que l'ONG des albinos fêtera, au mois de juin, ses vingt

ans d'existence. A cette occasion, une grande manifestation sera organisée dans la salle du Jardin botanique, au cours de laquelle cette association va accueillir des albinos et autres invités qui viendront de partout à travers le monde. Il a ainsi lancé un appel aux hommes de bonne volonté, afin de mettre la main à la pâte et d'emboîter les pas au représentant légal de l'ECEC, pour aider cette ONG à bien fêter ce grand événement.

Lucien Dianzenza

## KINSHASA

# Joao Lourenço, star malgré lui !

Depuis son accession au pouvoir, en septembre 2017, le nouveau président angolais est porté en estime par de nombreux Kinois. Ils n'hésitent pas à arborer des T-shirts à son effigie, ces vestiges de la campagne présidentielle angolaise aujourd'hui déversés dans le marché kinois.

Février 2018, 9h 00. A la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa, un groupe hétérogène composé d'hommes et des femmes d'un certain âge font le pied de grue à l'extérieur du bâtiment. Ils attendent répondre à l'appel des agents commis à l'évacuation des corps. Sous une chaleur ambiante, ils piaffent d'impatience, car cela fait des heures que les dépouilles de leurs proches traînent dans les officines de cet espace mortuaire. Les formalités administratives durent plus de temps que prévu. Sur ces entrefaites, une dizaine de jeunes filles font irruption dans les périmètres. Elles arborent toutes fièrement un uniforme constitué d'un pantalon bleu jean surmonté d'un polo blanc barré de l'effigie d'un « Monsieur » qui, sauf erreur, devrait être leur parent décédé dont elles venaient, à l'instar d'autres personnes trouvées sur le lieu, assister à la levée de corps. Plus elles se rapprochaient de l'entrée de la morgue d'où grouillait déjà un beau monde, plus la photo estampillée

sur leurs polos devenait distincte. Index pointé sur l'une d'elle, un quidam fit retentir dans la mêlée : « C'est le nouveau président angolais, Joao Lourenço ». Trêve de confusion. Que des jeunes filles arborent fièrement, l'air innocent, l'effigie de Joao Lourenço en plein Kinshasa près de cinq mois après la présidentielle angolaise qui l'a portée aux nues après trente-huit années de pouvoir de José dos Santos, la symbolique est de taille. Elle exprime l'influence du voisin angolais sur Kinshasa via des gadgets, des T-shirts et autres babioles ayant servi autrefois à la campagne présidentielle angolaise dont les vestiges ont franchi la frontière.

Après les produits alimentaires angolais qui ont fait sensation à Kinshasa avant que des restrictions ne soient imposées aux commerçants congolais assortis des taxes faramineuses à la base de l'extinction du marché Lufu en mal de régénérescence, le marché kinois est aujourd'hui inondé par des produits de



João Lourenço

la dernière campagne présidentielle angolaise. Tout y est presque. Des T-shirts aux casquettes en passant par les parasols, les pagnes, les stylos à bile, les drapelets, les porte-clés, etc., les Kinois s'offrent avec bonheur tous ces produits à moindre frais, estampillés soit de l'effigie de Joao Lourenço, soit du logo du parti présidentiel MPLA, sans trop se soucier de ce qu'il en retourne.

L'Angola s'est, pour ainsi dire, transporté à Kinshasa où croiser un quidam arborant un polo à la Lourenço passe désormais pour un fait routinier. Tacitement, un lien affectif qui ne dit pas son nom est en train de s'établir via cet effet de mode entre la population kinoise et le nouveau président angolais porté en estime et fait star, bien malgré lui.

Alain Diasso

## ACTION HUMANITAIRE

## Le HCR cherche 80 millions de dollars américains pour son programme en RDC

Dans un communiqué qu'elle a rendu public, l'agence des Nations unies lance un appel de fonds pour venir en aide aux milliers des personnes déplacées en RDC qui vivent dans des conditions précaires.



Les conflits armés à la base du déplacement de la population

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est la recherche de quatre-vingts millions de dollars américains pour améliorer les conditions de vie et la protection des personnes déplacées internes et des retournés en République démocratique du Congo (RDC). Avec 4,5 millions de déplacés et une forte tendance à la hausse ces derniers mois, la RDC fait face à d'énormes besoins humanitaires. La mobilisation des fonds sollicités par le HCR permettra de soulager tant soit peu la misère de cette population. Grâce à ces fonds, l'agence onusienne sera en mesure non seulement d'identifier mais aussi de soutenir les personnes

les plus vulnérables, par exemple les victimes de violences sexuelles. Une priorité du HCR est de renforcer la coordination entre les humanitaires, notamment dans les secteurs des abris et de la protection des droits des déplacés. Le HCR compte aussi fournir des abris à certains déplacés et retournés, ainsi que des articles ménagers. Il va sans dire que le HCR est confronté aujourd'hui au sous-financement de ses activités. Ce qui fait qu'il n'est plus en mesure de répondre à toutes les nouvelles urgences dans le pays, par exemple le déplacement actuel dans la province de l'Ituri.

Aline Nzuzi

## MONDIAL RUSSIE 2018

## Olivier Safari parmi les arbitres présélectionnés par la Fifa

L'arbitre international congolais, Olivier Safari, figure parmi les arbitres assistants présélectionnés par la Fédération internationale de football association (Fifa) pour officier les matchs de la Coupe du monde prévue cet été en Russie. L'instance mondiale du ballon rond l'a signifié dans un communiqué adressé à la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Au total, dix-huit arbitres africains sont retenus dont six centraux et douze assistants. Ils devront préalablement participer à un stage. C'est au terme de cette session de formation que la Fifa décidera, en dernier ressort, de leur participation ou non à ce grand rendez-vous planétaire du football. Malgré l'absence des Léopards de la RDC à la phase finale de cette Coupe du monde, Olivier Safari a l'opportunité d'y représenter le pays. Il avait déjà participé à la Coupe du monde de moins de 17 ans organisée en 2017, au Brésil et avait également pris part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2017 au Gabon. Olivier Safari dispose déjà d'une expérience suffisante à l'international.



L'arbitre international congolais, Olivier Safari (photo leopardfoot.com)

Martin Engimo

## SANCTIONS CONTRE LA RDC

## La Grande-Bretagne gèle 803 millions de dollars

Les gouvernement britannique a déclaré que les avoirs saisis appartiennent à plusieurs dizaines de chefs de milice, d'officiers de l'armée et d'organisations privées ayant des liens avec la République démocratique du Congo (RDC).

Les gels ont été mandatés par l'Union européenne (UE), dans le cadre d'un régime de sanctions imposé par l'ONU. Le chiffre a été publié le 12 février, sur le site web du parlement britannique par le secrétaire économique du Trésor, John Glen, en réponse à la question d'un député sur les sanctions imposées à la République démocratique du Congo (RDC). Sa réponse, indique l'agence «Reuters», a donné la somme totale des actifs saisis, mais aucun dé-



John Glen, secrétaire économique du Trésor britannique

tail des actifs eux-mêmes.

Cependant, explique-t-on, ce chiffre a démontré l'ampleur de l'activité financière illicite en RDC. Selon le gouvernement britannique et divers experts, les dirigeants des dizaines de milices, de fonctionnaires et d'officiers militaires de la RDC se sont enrichis depuis longtemps en faisant du trafic de minerais, en imposant des taxes illégales et en détournant des fonds publics. Le gel des avoirs concerne des individus et groupes, comprenant des seigneurs de guerre condamnés par la Cour pénale internationale, un général congolais qui a été reconnu coupable de viol, une société de négoce d'or en Ouganda et deux anciennes compagnies aériennes de la

RDC.

John Glen a indiqué que les données couvraient la période entre l'adoption des sanctions en 2005 et le 30 septembre 2016. C'était avant que l'UE n'impose des sanctions fin 2016 et en 2017 contre quinze fonctionnaires de l'État congolais et un chef de milice. Ces sanctions ont été imposées notamment pour des violations présumées des droits de l'homme. Le secrétaire économique a aussi déclaré que les mesures s'appliquaient aux holdings au Royaume-Uni et dans les territoires britanniques d'outre-mer. Les chiffres pour les gels de 2017 sont encore en cours de compilation, a-t-il dit. Les fonds restent la propriété des individus.

Patrick Ndungidi

## ABUS SEXUEL EN RDC

## Dix-huit cas d'accusations enregistrés au sein de la Monusco en 2017

La Mission des Nations unies au Congo (Monusco) a annoncé, le 14 février, avoir enregistré dix-huit cas d'accusations d'abus et d'exploitation sexuels visant son personnel en uniforme et civil en 2017 en République démocratique du Congo.



Une patrouille des casques bleus de la MONUSCO

«Nous avons enregistré au cours de l'année 2017, dix-huit allégations d'abus sexuels ou d'exploitations sexuelles», a déclaré Adama Ndao, chef de l'unité conduite et discipline de la Monusco lors d'une conférence de presse. «Quatorze de ces allégations sont associées à des plaintes ou actions en recherche de paternité ou de prise en charge d'enfants qui sont nés de ces relations», a-t-elle précisé. Selon Adama Ndao, «le personnel en uniforme et le personnel civil» sont concernés par ces allégations qui se rapportent à des incidents qui remontent parfois jusqu'en 2013 dans certains cas. «Toutes ces allégations sont en cours d'enquêtes par les structures compétentes», a-t-elle ajouté, précisant que les plaignantes faisaient l'objet d'une «prise en charge en accompagnement psycho-médical».

Quelques huit cent cinquante volontaires présents dans une trentaine de localités avoisinant les bases de la Monusco sont engagés au côté de l'équipe de conduite et de discipline de la Mission pour sensibiliser la population vulnérable dans leurs communautés respectives et faire part des accusations d'abus sexuels. Depuis son entrée en fonctions, il y a un peu plus d'un an, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est engagé à une tolérance zéro à l'égard des Casques bleus qui se conduiraient mal sur le terrain face à la population civile qu'ils sont censés protéger. La force de l'ONU en RDC est la plus importante mission de maintien de la paix dans le monde avec dix-sept mille cinq cents militaires et policiers.

AFP

## ZONES DE CONFLIT

## Appel à une augmentation du financement et d'humanitaires

Le Conseil norvégien des réfugiés a plaidé, le 15 février, pour une «augmentation massive du financement et d'humanitaires» travaillant dans des zones de conflits en République démocratique du Congo (RDC), qui compte aujourd'hui 4,5 millions des déplacés.



Des déplacés congolais

«La priorité pour la RDC est une augmentation massive du financement et d'humanitaires travaillant dans des zones de conflit, y compris au Nord-Kivu. Autrement, la communauté humanitaire ne sera pas en mesure de gérer la situation et fera inévitablement face à des calamités certaines», écrit, dans un communiqué, le Conseil norvégien des réfugiés (NRC). «Ce qui se passe en RDC est une des pires crises au monde, mais personne ne semble s'en soucier» alors que «treize millions de personnes ont maintenant besoin d'une aide d'urgence», a déclaré Jan Egeland, secrétaire général du NRC, lors d'une visite dans l'est du pays. «Nous sommes déjà submergés par ce qui ressemble à un

continent de crises, et nous, en tant qu'humanitaires, sommes si peu nombreux et sans moyen d'aider», a-t-il ajouté.

Les dirigeants mondiaux et le public n'ont pas compris que les guerres du Congo sont de retour et cette fois-ci à une échelle encore supérieure. Des hommes armés attaquent et maltraitent des femmes et des enfants sans défense chaque jour, déplaçant des millions de personnes «a expliqué Jan Egeland. La RDC fait face au plus grand nombre de personnes nouvellement déplacées dans le monde en 2016 et en 2017. Les opérations d'aide humanitaires dans ce pays «n'ont reçu que 52% des fonds nécessaires au cours de l'année écoulée. Les agences humanitaires

sont sous-financées et dépassées par l'ampleur de cette méga-crise», a affirmé le NRC dans son communiqué.

Depuis mi-décembre, environ deux cent mille personnes ont été déplacées en Ituri, région du nord-est, affectée par de conflits intercommunautaires, selon les humanitaires. Ces violences représentent un des nombreux conflits qui minent plusieurs régions congolaises. Les régions du Kasai (centre), Nord et Sud-Kivu (est) ainsi que le Tanganyika (sud-est) sont aussi concernées par des violences. La RDC compte 4,5 millions de déplacés, dont 1,7 million supplémentaires en 2017, d'après les estimations des humanitaires. Ce pays a été ravagé par deux guerres entre 1996 et 2003.

AFP

## OPPOSITION

## Des membres des partis politiques portés disparus

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) note la disparition de quatre de ses combattants alors que le Mouvement de libération du Congo (MLC) fait remarquer également l'enlèvement de ses membres ainsi que le harcèlement sur certains autres.

Un communiqué de presse de l'UDPS, publié le 13 février, s'inquiète de l'enlèvement de quatre de ses membres. Le parti d'Étienne Tshisekedi met ces actes sur le compte du régime en place. Le document signé par le porte-parole de l'UDPS note, dans cette liste de victimes, un garde à la résidence de Félix Tshisekedi, Franck Ngalamulume Tshimanga, enlevé le 13 février à 1 h du matin à son domicile, le chef d'équipe de sécurité au siège national du parti, Ebale Ezombo Dirack, enlevé à 4 h du matin à son domicile dans la commune de Ndjili; le président de la cellule Kanana Isidore, Kabaya Mulumba Innocent, enlevé depuis le 28 janvier ainsi qu'un motocycliste et membre du parti, Manda Shimbi Yves, enlevé au quartier Mitendi, le 31 décembre 2017. Le porte-parole de l'UDPS,



La dispersion des manifestants par la police, lors d'une marche de chrétiens

Augustin Kabuya, a également condamné le harcèlement dont est victime son parti de la part « du régime Kabila, qui ne cesse de multiplier des actes de provocation ». L'UDPS, a-t-il déclaré, dénonce l'enlèvement de ses membres dont certains sont gardés dans les geôles secrets du pouvoir et privés de toutes visites, même celles de leurs membres de famille ou de leurs avocats. De son côté, le MLC dénonce éga-

lement l'enlèvement de ses membres ainsi que le harcèlement exercé sur certains autres.

Dans un récent communiqué, le parti de Jean-Pierre Bemba a noté que ces actes seraient l'œuvre des agents des services de sécurité. Le MLC a notamment décrié l'enlèvement et la disparition de Verdy Mbeke, militant de cette formation politique, à l'issue de la marche du 31 décembre 2017, alors

que Gloria Kitoko Eyanda, membre du service de protocole du secrétaire national à la mobilisation et implantation, Jean Désiré Mbonzi Wa Mbonzi, est harcelée par des personnes qui l'ont enlevée il y a deux ans et qui l'obligent, jusqu'à ce jour, à travers des appels, à quitter ce parti. Notant que ces enlèvements et acharnements traduisent bien le climat d'insécurité qui prévaut dans le pays depuis un certain temps, le

MLC ajoute que sa militante Gloria Eyanda avait été enlevée le 26 mars, trois jours après la marche de l'opposition au cours de laquelle la secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba, avait eu une balle à la jambe. Après avoir été relaxée, quatre jours après son rap, des appels lui obligent de quitter cette formation politique, sous menace de représailles en cas d'entêtement.

Lucien Dianzenza

## VODACOM LIGUE 1

## DCMP domine Molunge, V.Club se heurte à RCK

Deux rencontres de la zone de développement ouest de la 23e édition du championnat national de football se sont jouées, le 14 février, au stade des Martyrs de Kinshasa.

En première explication comptant pour la 11e journée, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a conforté son leadership en venant à bout du TP Molunge de Mbandaka par deux buts à

zéro. Les joueurs du coach Otis Ngoma ont trouvé la faille à la fin de la première période, par le biais de Lema Sukama (45e mn). Et Bukasa Bakangila alias « enfant béni » a donné le coup de

grâce à la 64e mn pour le second but. Avec ce succès, DCMP totalise trente-neuf points en quinze rencontres livrées, plus que jamais leader de la zone ouest.

En deuxième rencontre, V.Club n'a pas réussi à prendre le dessus sur Racing Club de Kinshasa (RCK). Les poulains du coach Florent Ibenge ont littéralement buté sur les joueurs du RCK, conduits par un tandem composé de l'entraîneur Kiki Makengele et Dabusu qui vient de rejoindre le club. Zéro but partout, c'est le résultat de cette rencontre. Lors de la première confrontation entre les deux clubs, V.Club avait surclassé Racing par deux buts à zéro.

Les Dauphins noirs comptent actuellement trente points en quatorze matchs livrés, assurés toutefois d'accompagner DCMP au play-off de la 23e édition de la Vodacom Ligue 1.

**Sanga Balende bute sur Dibumba...**

Dans la zone de développement centre-sud, l'AC Dibum-

ba de Tshikapa et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi ont fait un match à égalité d'un but partout, au stade des jeunes de la commune de Katoka, à Kananga, dans le cadre de la 10e journée. Musema ouvrirait la marque pour les Anges et les Saints du Kasai oriental. Matondo a égalisé pour Dibumba à la 88e mn. En match avancé de la 18e journée, l'US Tshinkunku a battu Ecofoot Katumbi par un but à zéro, une réalisation de Baledika sur penalty à la 42e mn.

Dans cette zone, Mazembe est premier devant Lupopo qui vient d'être sanctionné par la Ligue nationale de football pour les troubles provoqués par ses supporters lors de derby de Lubumbashi. Sanga Balende est troisième. En 11e journée de la zone de développement est, Dauphin Noir et Bukavu Dawa ont fait également match nul de zéro but partout, et OC Muungano est allé battre DC Virunga à Goma par zéro but à un en match de la 13e journée.

Martin Engimo



DCMP victorieux de Molunge, le 14 février

## AFRIQUE DU SUD

## Le président Jacob Zuma jette l'éponge

Décrié au sein de sa propre formation politique, le Congrès national africain (ANC), le chef de l'Etat a finalement accepté de démissionner le 14 février, après neuf années de présidence marquées par des scandales de corruption.

« Aucune vie ne devrait être perdue en mon nom. Mais aussi, l'ANC ne devrait jamais être divisé en mon nom. J'en suis arrivé à la décision de démissionner de mon poste de président de la République, une décision à effet immédiat. Même si je suis en désaccord avec le leadership de mon organisation. », a déclaré Jacob Zuma à la fin d'une adresse à la nation.

« Je dois accepter que mon parti et mes compatriotes veulent me renvoyer. J'ai toujours été un membre discipliné de l'ANC. Aussi longtemps que je vivrai, je continuerai à servir le peuple sud-africain mais aussi l'ANC, l'organisation que j'ai servie toute ma vie. », a-t-il poursuivi.

Cette démission intervient après plusieurs négociations au sein de l'ANC, des discussions qui portaient également autour des indemnités qu'allait percevoir le désormais ex-président de la nation arc-en-ciel. En effet, son sort est scellé depuis plusieurs jours déjà au sein de l'ANC, dont il a été le mâle dominant pendant dix ans. La faction de son rival, Cyril Ramaphosa, a pris la présidence du parti en décembre 2017.

Quelques heures avant son allocution d'adieu au pouvoir, Jacob Zuma s'est invité sur la chaîne de télévision publique «SAB»C pour dire toute sa rancœur à l'encontre de la direction de l'ANC.

« J'ai trouvé très injuste que la question de ma démission soit posée. Je ne suis pas d'accord car il n'y a aucune preuve que j'ai fait quoi que ce soit de mal. », s'est-il plaint lors d'un long entretien à bâtons rompus. Avec force détails, il a expliqué être convenu avec Cyril Ramaphosa de partir en douceur « après le mois de juin ». Mais, a-t-il affirmé, la nouvelle direction de l'ANC lui a ensuite assuré qu'une frange du parti refusait cet accord et qu'il devait partir plus tôt.

L'opposition, qui a vainement tenté depuis des années de pousser vers la sortie celui qu'elle appelle le « délinquant Jacob Zuma », a applaudi dès l'annonce de sa démission. « Jacob Zuma a fait beaucoup de mal à notre pays (...). Sous son règne, la corruption a fleuri au point de presque détruire notre pays. », a déclaré Mmusi Maimane, le chef de l'Alliance démocratique.

En Afrique du Sud, la légitimité du chef de l'Etat tient de son seul parti: en l'absence du scrutin présidentiel au suffrage universel direct, ce sont les députés qui l'élisent.

En 2008, il y a déjà eu un précédent. Le même Jacob Zuma, alors à la tête de l'ANC, avait contraint le chef de l'Etat Thabo Mbeki à écourter son mandat de président de huit mois. Le parti lui avait ordonné de quitter sa fonction et il avait obtempéré. Le vice-président, Cyril Ramaphosa, devrait être élu le 16 février par le parlement pour succéder à Jacob Zuma, dont l'avenir judiciaire est incertain. Sitôt investi, Cyril Ramaphosa doit prononcer le discours sur l'état de la nation dont son prédécesseur a été privé la semaine dernière pour cause de crise.

Yvette Reine Nzaba

## DISPARITION

## Morgan Tsvangirai a tiré sa révérence

L'adversaire historique du régime de l'ex-président Robert Mugabe est décédé le 14 février, à Johannesburg, à l'âge de 65 ans, des suites d'un cancer du côlon.

« Comme vous le savez, le président de notre MDC, Morgan Tsvangirai, ne se portait pas bien depuis un certain temps. C'est avec tristesse que j'annonce que nous avons perdu notre icône et notre combattant pour la démocratie », a annoncé l'un des vice-présidents du parti, Elias Mudzuri.

Premier ministre de « cohabitation » de 2009 à 2013, le chef du MDC a brigué à trois reprises la présidence. À chaque fois il a échoué, victime de fraudes ou de violences imputées au camp de son rival. Nullement découragé, il voulait tenter sa chance une dernière fois cette année contre Emmerson Mnangagwa, qui a succédé à Robert Mugabe après sa démission en novembre. Malheureusement, il a été emporté par la maladie avant cette tentative, victime d'un cancer du côlon qu'il combattait en Afrique du Sud depuis juin 2016. Il avait déjà été frappé par le destin en 2009. Trois semaines après avoir pris la tête du gouvernement, son épouse Susan était tuée dans un accident de voiture dont lui-même en était sorti blessé.

Lors de toutes ses campagnes, Morgan Tsvangirai s'est présenté comme l'anti-Mugabe. Pourfendeur de la corruption du régime, il voulait aussi rompre avec les pratiques autoritaires de celui qui règne en maître absolu du pays depuis son indépendance en 1980. Poursuivi à plusieurs reprises pour « trahison » ou « complot contre le chef de l'Etat », l'opposant a fait plusieurs séjours en prison. Mais la justice l'a à chaque fois acquitté, au terme de longs procès. Morgan Tsvangirai affirmait aussi avoir fait l'objet de quatre tentatives d'assassinat.

## Du syndicalisme à la politique

Né le 12 mars 1952 dans une famille pauvre de la province orientale de Buhera, Morgan Tsvangirai est contraint de quitter, adolescent, l'école pour gagner sa vie et s'occuper de ses huit frères et sœurs plus jeunes. Il commence à travailler comme tisserand puis devient contremaître. Arrivé en politique par le syndicalisme, il n'a pas participé à la lutte des années 1970 pour l'indépendance du Zimbabwe, s'attirant le mépris de la génération

Mugabe qui fonde sa légitimité sur ses faits d'armes contre l'ancien régime blanc. Chef de la plus importante confédération du Zimbabwe (ZCTU), il acquiert la notoriété en organisant et en conduisant les grandes grèves nationales à la fin des années 1990.

En novembre dernier, Morgan Tsvangirai a surpris en s'affichant publiquement aux côtés d'Emmerson Mnangagwa, le successeur de son vieil ennemi Robert Mugabe. Lors de sa cérémonie d'investiture d'abord, puis en le recevant chez lui. Mais il n'a pas renoncé à dénoncer les ambiguïtés du nouveau maître du pays, serviteur zélé du « camarade Bob ». « Il va devoir travailler très dur pour changer sa personnalité, de façon à pouvoir incarner l'avenir du pays et à se présenter en démocrate et en réformateur », avait-il prévenu. Le Zimbabwe sera appelé aux urnes cette année à une date qui n'a pas encore été précisée. Au pouvoir depuis la démission forcée de Robert Mugabe en novembre, le nouveau président Emmerson Mnangagwa, investi candidat du parti au pouvoir, la Zanu-PF, fait figure de grand favori pour la présidentielle.

Josiane Mambou Loukoulou

## INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond point Lumumba centre-ville vers la Société NANABoutique, BP : 1336, Tél : 220011961/220011982, email : cab\_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

## VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

La vente aura lieu le 07 mars 2018 à 10h, par devant Maître Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville, 220 Avenue Nelson MANDELA, élisant domicile en l'étude de Maître Patrick SINDIKA LOUBOTA, étude sise à Dolisie, ex garage MASSALA, centre-ville.

## A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « B.C.H. », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

## EN EXECUTION

D'un acte notarié portant « convention de cautionnement assortie d'une affectation hypothécaire », rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 28 septembre 2016 par Maître Bédél KAMBA, Notaire à Brazzaville.

Et par suite d'un commandement en date du 23 mai 2017 de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, dont l'Etude est sise au 37, avenue Raymond

PAILLET-Marché Central, B.P : 1880, Tél : 05 557 13 50 / 04 439 52 21 Pointe-Noire.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

## DESIGNATION :

La propriété immobilière non bâtie sise à Dolisie, sur l'avenue de l'indépendance arrondissement I, cadastrée Section A, Bloc 01, parcelle n°03, superficie 500m<sup>2</sup>, objet de la réquisition d'immatriculation n°2427 en date du 18 septembre 2014.

## MISE A PRIX : 50 000 000 FCFA

## BIEN SAISI SUR :

Messieurs GABOUMA Alain Joël, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire au n°50, rue MALOUNDOU, quartier Base Aérienne, arrondissement I Lumumba, lesquels se sont portés cautions solidaires de la société GAB Services Express SARL.

Fait et signé le 6 février 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Me Magloire SENGA

## LA MUCODEC MOUYONDZI INTEGRE SON NOUVEAU SIEGE



Précédemment située sur la place du marché, la Caisse Locale MUCODEC Mouyondzi déménage et intègre son nouveau siège, sis à la zone administrative, à côté de la CRF.

Dès le lundi 19 février 2018 à 8h00, la Caisse Locale MUCODEC Mouyondzi ouvrira ses portes dans son nouveau site.

Chers sociétaires, venez découvrir votre nouvel espace plus convivial et bien aménagé pour votre confort.

***MUCODEC, encore plus proche de vous !***



## SANTÉ PUBLIQUE

## Lancement du programme Airtel Santé à Ouenzé

La société de téléphonie mobile, Airtel-Congo, a lancé, le 13 février à Brazzaville, dans le 5e arrondissement, l'opération visant à prévenir les différentes couches de la population contre le diabète, le paludisme, l'obésité, l'hypertension ainsi que bien d'autres maladies.

« Ma première démarche consiste à développer la promotion de la prévention des maladies au sein de la population », a indiqué le Dr Josaphat Depaget, responsable de la campagne de dépistage.



« Nous offrons à la population des consultations médicales et nutritionnelles gratuites. L'idée recherchée c'est de faire acquérir à cette population le réflexe de la prévention », a-t-il ajouté, précisant que c'est une occasion offerte à ceux qui sont dépourvus de moyens financiers de bénéficier des consultations gratuites.

Cette initiative de Airtel-Congo a été encouragée par les administrateurs-maires de Ouenzé et Moundou. respectivement Marcel Nganongo et Benjamin Alphonse Loukakou. Ils ont souhaité sa pérennisation, sachant que la performance de toute activité humaine est relative à son état de santé.

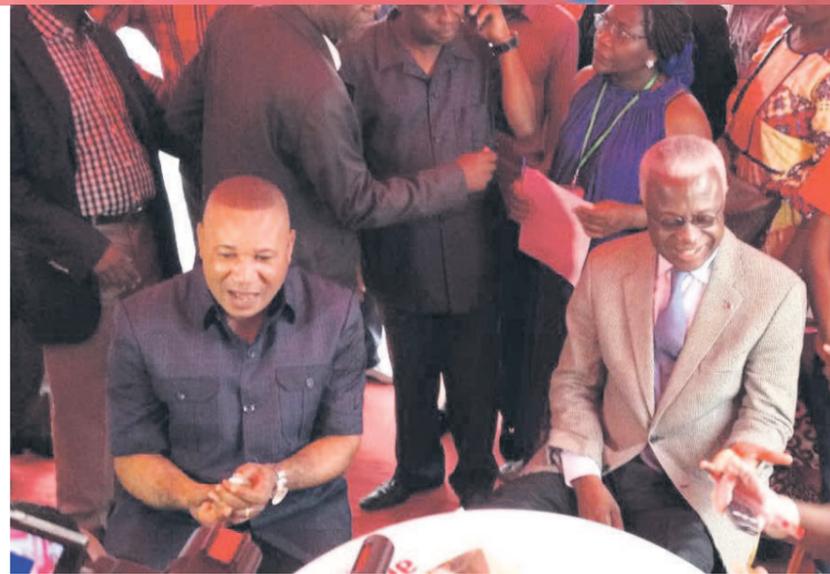
Débuté en 2014, le programme Airtel Santé, bien connu des communautés, avait pris ses quartiers à Brazzaville et Sibiti, réussissant à consulter douze mille personnes. A Brazzaville et Ouessou, en 2015, quinze mille personnes ont été consultées.

En 2016, le programme rallie les

ville de Pointe-Noire, Madin-gou et Brazzaville atteignant quinze mille cinq cents personnes.

Pour l'an 2017, les consultations gratuites d'Airtel Santé se sont

du programme Airtel Santé conforte non seulement le positionnement d'Airtel-Congo, dans le leadership du secteur de la téléphonie mobile au Congo, mais classe cette firme



déroulées dans les établissements scolaires. L'opportunité avait été offerte à plus de dix mille élèves consultés dans les écoles publiques parmi lesquelles, l'école primaire Jean-Denis-Tchimbakala, située dans l'arrondissement 6 Ngoyo, à Pointe-Noire, l'école primaire de Mafouta à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, et l'école Soprogi de Moukondo, dans le 7e arrondissement de Brazzaville.

Rappelons que la mise en œuvre

parmi les entreprises citoyennes et responsables.

« Airtel est l'unique entreprise qui respecte sa responsabilité sociale. Avec Airtel-Congo, la santé des communautés est garantie. Mon père est vieux, en suivant les conseils diététiques du médecin d'Airtel, il a remédié ses fatigues anormales et beaucoup de choses », a indiqué Alex Okandzé, un abonné.



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES  
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2017 CLOS AU 31 DECEMBRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 - CG  
N° d'Identification du Projet : P128628  
N° Avis : AMI N° CG-PDCE-043-SC-QC-18  
Date de publication : 13 février 2018  
Date de clôture : 27 février 2018.

#### I - Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un auditeur externe des comptes de l'exercice 2017 clos au 31 décembre dudit projet.

#### II - Objectif de l'intervention du consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, la mission de l'audit portera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués éventuels (justification des dépenses, respect des procédures de passation de marchés - confère. Annexe 3 de l'accord de don).
- L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions.
- La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...)

#### III - Profil et qualification du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- Un expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,
- Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années

d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et

d)-Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

#### IV. Méthode de sélection

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations (brochures, descriptions de missions similaires réalisées, disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (Qualifications générales), références concernant l'exécution des contrats analogues, disponibilités des connaissances parmi le personnel, (équipe disponible pour la mission), méthodologie proposée pour conduire la mission.

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)  
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 27 février 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 du PDCE ».

:

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE

À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard, Coordinateur du PDCE

Adresse : 177 rue Soweto - Quartier Ex télévision Bacongo

Email : congHYPERLINK "mailto:congo.pdce@yahoo.fr"o.

pdce@yahoo.fr

**Le Coordonnateur du PDCE**

**OKOMBI Auxence Léonard**

## GENDARMERIE NATIONALE

## Plus de 800 sous-officiers obtiennent des diplômes de qualification

La cérémonie marquant la clôture des stages d'obtention du Diplôme de qualification supérieure de gendarmerie du 2e degré (DQSGII) et du Brevet de chef de groupe (BCG) a eu lieu, le 15 février, au Centre d'instruction de Kintélé, une banlieue nord de Brazzaville.



Le général Paul Victor Moigny remettant une attestation au major du DQSGII (Adiac)

La fin des stages a été patronnée par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny. S'agissant du DQSGII, ils sont au total 254 adjudants dont 48 femmes qui ont passé le stage. Au terme de celui-ci, 248 ont été déclarés admis et six recalés, soit un taux de réussite de 97,63 %. Quant au BCG, sur les 607 maréchaux de logis chefs concernés, on notait 117 femmes. Selon les résultats présentés par le commandant de l'École de la gendarmerie nationale, le colonel Levy Ndzaba Kombo, 585 sont admis et 22 recalés, soit un pourcentage de 95,05.

La seconde phase de ces deux stages qui permettront aux intéressés d'obtenir des grades d'adjudant-chef et d'adjudant a démarré le 26 janvier à Kintélé, après cinq

mois passés dans les cinq centres (Brazzaville, Pointe-Noire, Owando, Dolisie et Kinkala). Proclamant les résultats, le commandant de l'école pense avoir amorcé un travail conformément à l'esprit et à la lettre des instructions du commandement insistant sur la qualité de la formation pratique en tenant compte de la réalité du terrain.

« A vous les stagiaires, je vous rappelle que vous venez de recevoir en un temps record les enseignements pratiques dans des

domaines qui fondent l'efficacité de notre service en gendarmerie. Vous devez en prendre conscience. Mon souhait est de voir les commandants d'unités prendre le relais », a souhaité le colonel Levy Ndzaba Kombo.

Prenant acte des résultats présentés, le commandant de la gendarmerie nationale s'est félicité du travail abattu par les différents acteurs (encadreurs et stagiaires) en dépit des difficultés de l'heure. Selon le général Paul Victor Moigny, il fallait réaliser des stages de

haut niveau pour les sous-officiers à partir des échelons subordonnés pour les terminer au niveau central. Chose qui n'a jamais été faite par le passé. « Faisant face de notre côté aux besoins réels de mise en condition opérationnelle de nos personnels et par-delà nos objectifs d'assurer leur plan de carrière par le biais de l'avance en grade, le commandement de la gendarmerie nationale a dû faire feu de tout bois pour mettre en place et réaliser ces stages dont l'importance s'avérait de plus en plus capitale et de plus en plus inquiétante avec le temps qui passait », a-t-il rappelé.

#### Les agents en mission commandée ne seront pas oubliés

S'adressant aux participants, il a rappelé que la formation s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la présence et l'optimisation du rendement des unités au service de la population sur l'ensemble du territoire national. Il a aussi insisté sur le fait que ces désormais ex-stagiaires constituaient la base de la pyramide de la gendarmerie

nationale car ils sont les garants de la solidité de l'édifice principal. « Jose croire que ces stages vous ont permis d'acquérir des atouts professionnels supplémentaires et que vous êtes désormais plus aptes à les appliquer sur le terrain en vue de mériter l'attention du commandement pour votre avancement aux grades supérieurs. Il vous revient donc de démontrer, par votre aptitude dans la prise en main des hommes, votre capacité à maintenir la discipline dans les rangs et à accomplir avec professionnalisme les missions qui vous sont confiées. », a poursuivi le général Moigny, précisant que la discipline constituait la force principale des armées. Quant à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de ces stages pour diverses raisons, notamment ceux qui sont en mission commandée, il les rassure que le commandement ne les oubliera jamais. En effet, le commandement fera, a-t-il dit, tout ce qu'il y a de son pouvoir pour prendre en compte leur situation et en apporter des solutions appropriées à leur avancement.

Parfait Wilfried Douniama

## L'ORDRE DES PHARMACIENS

## Des avis partagés sur l'élection des membres

Le scrutin permettant de renouveler les instances dirigeantes du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, mises en place depuis le 13 août 2003, n'a pas fait l'unanimité des électeurs.

La question a été abordée le 14 février, lors de la rencontre entre le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya, et les pharmaciens à l'auditorium du Centre hospitalier universitaire. L'ordre du jour a porté sur l'organisation de l'élection du conseil national de l'Ordre des pharmaciens, les journées pharmaceutiques du Congo et de la RDC, à Kinshasa, ainsi que le focus portant sur les faux médicaments en mars.

Boniface Okouya a expliqué dans son mot introductif l'organisation de l'élection du conseil national de l'Ordre des pharmaciens sous la demande du ministère de la Santé et de la population, l'affichage du chronogramme dans cinq jours et l'organisation de l'élection de l'Ordre des sages-femmes et médecins. A cet effet, a-t-il poursuivi, une commission d'organisation de cette élection, devant travailler dans un délai de quarante-cinq jours, a été nommée par la ministre de tutelle. Cette question d'élection, soulignons-le, a suscité des réactions entre les pharmaciens, au regard des difficultés d'obtention du calendrier des pharmacies de garde, et bien d'autres sujets. Le Dr Jean Charles Ongoly, par exemple, a précisé que la pharmacie est une profession libérale qui avait bénéficié d'une indépendance en 1991. Le libre exercice de cette profession avait été accordé aux pharmaciens par

#### La commission d'organisation de cette élection est présentée comme suit :

Président : Dr Boniface Okouya  
Vice-président : Bienvenu Lucien Kende  
Rapporteur : Alphonse Ndinga  
Membres : Marcel Dombi, Bienvenu Lheyet Gaboka Engobo, Jacques Ondzé et Alphonse Awandza.

Santé et de la population est au conseil comme observateur. Le conseil est représenté également par les ministères de la Justice, de la Recherche scientifique et de l'Enseignement », a-t-il déclaré, avant de renchérir : « Les pharmaciens ne s'opposent pas à l'organisation de cette élection malgré l'expiration du mandat ».

L'intervention du Dr Etienne Mokondzi Mobé, quant à elle, a porté sur le dépassement du mandat du conseil fixé à quatre ans. Il a rappelé au directeur de la pharmacie et du médicament la vérification des diplômes et l'affichage du chronogramme pour ce nouveau conseil.

Lydie Gisèle Oko

## LUTTE CONTRE LE CANCER DE L'ENFANT

## Plaidoyer pour l'enseignement de la pathologie à l'école

Le Lions club Brazzaville «Lisalisi» a célébré, le 15 février, en partenariat avec la Fondation Calissa-Ikama, la Journée internationale de lutte contre le cancer infantile sur le thème : « Le rôle de l'école congolaise dans la vulgarisation des signes d'alerte du cancer de l'enfant ».

La maladie est devenue, depuis plusieurs années, une question de santé publique, surtout dans les pays en voie de développement. Selon des statistiques, 90% d'enfants meurent du cancer dans ces pays, alors que dans les pays développés, 90 % sont guéris de cette pathologie. Pays d'Afrique centrale, le Congo n'y est pas épargné, même s'il ne dispose pas de données au niveau national. Pour le département de Brazzaville, au moins trent-cinq nouveaux cas de cancer sont détectés chaque année. Parmi les raisons du fort de taux de mortalité chez les enfants, l'on signale le manque d'informations. Soucieux de l'avenir de ceux-ci, Lions club Brazzaville «Lisalisi» et la Fondation Calissa-Ikama ont co-organisé un focus à l'intention d'un échantillon d'élèves au Centre d'information des Nations unies. Une occasion pour eux d'interpeller les pouvoirs publics, notamment le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, afin d'insérer le cancer de l'enfant dans les programmes scolaires.

« Aujourd'hui, s'il y a la plus forte mortalité sur les cancers, c'est parce que les enfants arrivent très en retard dans les services habilités pour la prise en charge. L'approche que nous avons choisie consiste à toucher les familles et pour en arriver, nous avons choisi le milieu scolaire. Depuis l'année dernière, nous avons commencé les activités de plaidoyer et plusieurs élèves nous ont dit qu'ils avaient besoin que le cancer soit

peut pas tout faire, a déclaré Sylvie Ekouya-Itoua.

Invité à cette célébration, le directeur général de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques,



Photo de famille Adiac

étudié systématiquement », a plaidé le responsable des programmes et de la communication à la Fondation Calissa-Ikama, Ken Phineas Tchiteya.

La présidente de Lions club Brazzaville «Lisalisi», Sylvie Ekouya-Itoua, a, de son côté, rappelé que son organisation avait fixé cette année, comme axes prioritaires, la lutte contre le cancer infantile. « Nous avons pour projet : participer à la vulgarisation des premiers signes, parce que nous nous sommes rendus compte que la population ne sait rien et l'information ne passe pas. Il existe des traitements, mais quand les enfants arrivent à l'hôpital, c'est souvent trop tard. Il faudrait absolument vulgariser les premiers signes. », a-t-elle insisté. Elle a, par ailleurs, invité les pouvoirs publics, déjà impliqués via le ministère de la Santé et de la population, à mettre les moyens à la disposition des associations, car l'Etat, seul, ne

Thomas Makosso, a indiqué que le cancer était actuellement étudié au collège et au lycée à titre indicatif. « Pour le cancer, c'est simplement à titre indicatif pour l'instant. Nous devons aussi ajouter que nous sommes en train de revisiter nos programmes, donc les relire, de sorte que nous puissions intégrer tant soit peu les notions qui puissent permettre à l'enfant de mieux comprendre, mieux saisir l'intérêt de certaines maladies qui, malheureusement, sévissent dans notre société », a-t-il annoncé.

Présente à cette rencontre, le Pr Judith Nsondé Malanda a souligné que la prise en charge des enfants souffrant des cancers posait également problème comme chez les adultes. Si elle reconnaît qu'il existe des traitements gratuits pour certains cas de cancers chez l'enfant, cette cancérologue a noté également quelques difficultés dues à la qualité du plateau technique.

P.W.D.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Les Etats encouragés à adhérer au Fonds bleu pour le Bassin du Congo

La recommandation a été faite à l'issue de l'atelier sous-régional de décryptage des conclusions de la CDP 23 et la préparation des échéances futures sous la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), organisé du 13 au 14 février dans la salle des conférences de l'hôtel la Concorde de Kintélé, à Brazzaville.



Les participants à l'atelier posant avec la ministre du Tourisme et de l'environnement de la République du Congo (Adiac)

La réunion de Brazzaville a connu la participation des délégués de l'espace Comifac/CEEAC, ainsi que les partenaires techniques et financiers (Jica, GIZ, Predredd) et les représentants de la société civile (Cefdhac représentée par le Rejefac, Receiac, Repaleac).

Le communiqué final de l'atelier, lu par Loagnoun, responsable du point focal climat Cameroun, indique que les différentes présentations ont permis des échanges nourris qui ont donné lieu aux recommandations ci-après :

A l'endroit des pays ; les participants ont recommandé de faire participer les acteurs stratégiques identifiés par les points focaux aux différentes rencontres prévues dans le cadre des négociations sous la CCNUCC ; renforcer la participation des juristes dans les processus de négociation en suivi et évaluation des projets et activités liées aux changements climatiques ; explorer les différentes pistes en vue de résoudre les problèmes liés à la barrière linguistique lors des négociations ; développer les stratégies de mobilisation des ressources financières, notamment à travers les projets régionaux concernant l'ensemble des pays membres de la Comifac ; se référer aux directives du Giec 2006 dans le cadre de l'élaboration des communications nationales et rapports biennaux.

A la coordination de la Commission climat du Bassin du Congo, ils ont recommandé d'encourager la désignation des points focaux nationaux de la CCNUCC comme points focaux de la commission climat du Bassin du Congo en vue d'assurer une synergie dans les différentes actions menées ; clarifier la question de la préfiguration de la commission climat du Bassin du Congo pour une meilleure appropriation de cette initiative ; désigner les points focaux du Fonds bleu dans les pays où il n'en existe pas encore ; encourager les pays non signataires à adhérer au Fonds bleu pour le Bassin du Congo ; élaborer une feuille de route officielle de la commission climat du Bassin du Congo.

Le secrétariat exécutif de la Comifac est, quant à lui, invité à préparer la position commune de la sous-région sur les questions de finance climat, à transmettre au secrétariat de la CCNUCC ; faire le point de manière constante avec les pays sur l'état de l'élaboration des communications nationales, des rapports biennaux actualisés et de la révision des CDN et encourager les échanges d'expériences entre les pays ; poursuivre les efforts de mobilisation de financements pour appuyer les pays de la Comifac dans la mise en oeuvre des actions climatiques et la participation active aux négociations. Et à l'endroit du Gtccc ; il est recommandé de créer un réseau d'échange par groupe thématique afin de faciliter l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés.

Clôurant les travaux de cet atelier, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, s'est montrée satisfaite de la participation de plus de 98 % des points focaux climat et Comifac, et pour l'intérêt que les différents pays ont accordé, non seulement à la problématique du changement climatique, mais également au rôle que la sous-région entend jouer dans les futures négociations sur l'Accord de Paris afin de tirer le plus de bénéfices possible. La ministre a reconnu le manque de financements adéquats et durables qui répondent aux besoins de la sous-région et qui tiennent aussi compte du principe de responsabilité commune mais différenciée applicable entre les pays développés et pays en développement. Elle s'est réjouie également du fait que les objectifs de cet atelier sous-régional ont été atteints. Il reste cependant, a-t-elle dit, la volonté des Etats à se constituer en front uni et déterminé pour décrocher ce qu'ils veulent dans la mesure où la sous-région a consenti des efforts historiques de conservation de son bassin forestier, contrairement à d'autres.

Bruno Okokana

## TRANSPORT DE BOIS

## 846 km de tronçons supplémentaires pour assurer la fluidité

Le projet de construction de la « route des forestiers », avec des liaisons nord-sud, est en discussion entre le gouvernement et les sociétés forestières. Les deux parties n'ont pas encore trouvé un accord sur les sources de financement.

L'ouverture de la discussion intervient trois mois après la publication de la note circulaire n°0010/PM-CAB du 3 novembre 2017, prise par le Premier ministre, Clément Mouamba, limitant le tonnage en charge sur certains tronçons du réseau routier national bitumé. Une mesure très vite contestée par les opérateurs du secteur forestier en raison des coûts qu'elle impose.

Dans ce contexte, le comité interministériel chargé de la question a réuni depuis le 14 février à Brazzaville, les dirigeants des sociétés forestières pour tenter de trouver une réponse définitive. Il ressort la proposition de construire, sur financement des forestiers, la « route des forestiers », qui va offrir une souplesse d'usage et la capacité d'acheminer cinquante tonnes directement depuis les lieux d'exploitation jusqu'au port

autonome de Pointe-Noire.

Selon les autorités, cette nouvelle route permettra d'assurer, toute l'année, un transport régulier depuis la Likouala, la Sangha, la Cuvette et la Cuvette ouest, la Lékoumou, le Niari forestier et le Kouilou forestier. « Le Congo pourra ainsi se réapproprier le transport et le transit de plus d'un million et demi de tonnes de bois transformés (85%) et en grumes (15%) qui, jusqu'ici, profitaient au Trésor camerounais », souligne le comité interministériel.

Mobiliser les financements auprès des opérateurs économiques demeure une autre paire de manches pour les autorités congolaises, surtout que la réalisation d'un tel projet nécessite un important investissement. La concertation entre les parties se poursuit néanmoins, et sera

bientôt élargie aux transporteurs routiers des produits pétroliers (vracs liquides et gazeux), des produits métallurgiques et de matériaux de construction.

Notons qu'à cause de l'ensablement, l'option de la voie fluviale a été écartée, de même que le transit par le Cameroun ou par le Gabon. Dans un contexte économique difficile, les parties en discussion pourront choisir l'option la moins coûteuse entre financer les opérations de dragage sur l'axe fluvial Sangha-Oubangui-Congo et mobiliser les ressources pour la construction d'environ 846 km de route.

Les quatre ministres concernés par ce dossier, - Rosalie Matondo en charge de l'Economie forestière, Emile Ouosso de l'Equipement et de l'entretien routier, Charles Ngamfouomo de l'Intérieur et de la décentralisation et Fidèle Dimou des Transports -, sauront conduire les négociations vers une issue favorable, afin de sauver la filière, les emplois et le milieu rural.

Fiacre Kombo

## SNE

## Eugène Ondzambé confirme qu'aucun agent ne sera mis à la porte

Le président du conseil d'administration de l'entreprise, Eugène Ondzambé Ngoyi, a rassuré, le 15 février à Brazzaville, que dans le cadre des réformes envisagées, aucun agent ne sera remercié.

Le directoire de la Société nationale d'électricité (SNE), réuni en séance de travail, a informé les directeurs départementaux, centraux et chefs de service, ainsi que les chefs de division qu'aucun agent ne sera licencié suite aux réformes qui vont intervenir dans l'entreprise. Ces derniers ont été invités, à leur tour, à conforter leurs collaborateurs désespérés depuis l'annonce du gouvernement de dissoudre cette société. « Les réformes sont annoncées dans le but d'apporter plus d'efficacité dans notre système de service public de l'électricité. Personne ne peut s'opposer à une amélioration. L'inquiétude qui animerait chacun d'entre nous serait celle liée à la perte de l'emploi. », a estimé le président du conseil d'administration, avant de relever que : « De ce point de vue, nous avons des partenaires

sociaux qui avaient été reçus par les hautes autorités du pays. Ces derniers les ont rassurés du fait que personne ne sera mis à la porte dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures de réformes à la SNE. Notre ministère de tutelle nous l'a confirmé ».

Dans la même optique, le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga, a souligné que quel que soit le nom que prendra l'entreprise, qu'elle soit para-étatique ou privée, les acteurs de l'électricité seront présents. Car, ils sont appelés à travailler sans relâche pour rendre disponible le produit.

Le bilan des activités de 2017 présenté à cette occasion indique que les résultats ont évolué positivement de façon globale. Les centrales hydroélectriques de Moukoulou et d'Imboulou, par exemple, ont bien fonctionné grâce aux investis-

sements initiés par la société. La stabilisation des réseaux de transport s'est maintenue. Les coupures partielles et généralisées ont diminué. Au niveau du service de transport, le taux de perte a baissé. Il a été évalué à 5%, tel que le recommandent les normes internationales.

Dans le cadre de l'exercice en cours, l'entreprise compte élargir la base clientèle en électrifiant, entre autres, le quartier Vindoulou à Pointe-Noire. Elle envisage aussi de démanteler des branchements pirates puis de réduire des pertes commerciales. La distribution de l'électricité constitue un autre goulot d'étranglement. « Nous n'arrivons pas encore à différencier les pertes techniques et commerciales. On va y travailler », a conclu le directeur général de la SNE.

Rappelons que c'est lors du conseil des ministres du 2 février que le gouvernement avait décidé de la mutation de la SNE en une société anonyme.

Lopelle Mboussa Gassia

## HYDROCARBURES

## La société Noble Energy veut explorer le sous-sol congolais

Le président directeur général de la compagnie américaine Noble Energy, David L. Strover, a eu des échanges, le 15 février à Brazzaville, avec le président Denis Sassou N'Guesso, au terme desquels il a exprimé la volonté de sa société d'investir en République du Congo, dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel.

Noble Energy est une société spécialisée dans l'exploration et la production du

pétrole brut et du gaz naturel. Basée à Houston, au Texas, elle emploie plus de deux mille personnes.

David L. Strover s'est entretenu avec le chef de l'Etat congolais en marge de l'assemblée générale des Nations unies à New York. Selon ce dernier, le processus d'installation de sa société en terre congolaise est très avancé.

Christian Brice Elion

## JUSTICE

## Ouverture des premiers états généraux du jeune avocat du Congo

Organisés par l'Association des jeunes avocats de Pointe-Noire (Ajap), avec l'appui du barreau et de l'Ordre national des avocats du Congo, les travaux de la session s'achèvent ce vendredi.

Dominique Boukaka, Daniel Blaise Ngos, Claude Joël Paka, Sylvie Nicole Mouyocket Ngana, Audrey Severin Bikindou, respectivement représentant du ministre de la Justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, président de la Fédération africaine des unions et associations des jeunes avocats, bâtonnier de l'Ordre national des avocats du Congo, bâtonnier du barreau de Pointe-Noire, président de l'Ajap, d'autres avocats du Congo et ceux de quelques pays africains ont participé aux retrouvailles. Pendant deux jours, les participants échangeront sur divers thèmes, notamment « Situation et conditions professionnelles du jeune avocat », « Relation entre avocats afin de garantir l'avenir et l'honorabilité de la profession », « Le jeune avocat face aux violations des droits de l'homme », « La participation du jeune avocat dans la vie politique et dans



le développement du pays».

Dans son mot de circonstance, Me Audrey Séverin Bikindou a expliqué que les états généraux placés sous le signe de l'engagement du jeune avocat ont pour vocation d'impulser le travail consenti au sein des différentes structures de jeunesse de leurs barreaux qui demeurent un puissant creuset d'intelligences. « C'est donc un hommage que nous faisons à nous-mêmes pour produire des

réflexions pertinentes sur notre avenir, notre action pour le développement. Des états généraux de la jeunesse, pour la jeunesse et par la jeunesse encadrée d'aînés pour discuter et débattre des questions pertinentes relatives à son avenir et, par-dessus, l'avenir de nos barreaux », a-t-il indiqué.

Ouvrant les assises au nom du ministre de la Justice, des droits humains et de la protection des

peuples autochtones, Dominique Boukaka a rappelé que l'avocat est un acteur de justice. Cette profession est organisée par la loi n°026/92 du 20 août 1992. « L'avocat est le conseiller des usagers du droit. Jeunes avocats congolais, vous n'oublierez jamais que votre profession exige une discipline rigoureuse que vous avez l'obligation de respecter. Ces travaux représentent une occasion en or qui vous est offerte en vue

d'aborder toutes les questions relatives à votre profession pour que vous devenez performants, excellents et compétitifs », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Me Daniel Blaise Ngos a invité l'ensemble des participants à interioriser les notions de solidarité et de confraternité en vue du bon fonctionnement de la profession d'avocat au niveau des pays de la sous-région. « La solidarité est le lien social d'engagement et de dépendance réciproque entre des personnes tenues au bien-être des uns et des autres, généralement les membres d'un même groupe liés par une communauté de destin. La confraternité est, pour les avocats, ce sentiment d'union, de solidarité et d'attachement aux mêmes règles et à un même idéal », a-t-il signifié.

Notons que ces assises ont connu la participation des avocats venus des barreaux de Port-au-prince en Haïti et de Kinshasa en République démocratique du Congo. Celles-ci sont organisées conformément à la tenue, du 16 au 18 avril prochain, à Yaoundé, au Cameroun, des états généraux du jeune avocat francophone.

Séverin Ibara

2<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON DE L'ARTISANAT

## Les exposants souhaitent la pérennité du site

Ouverte depuis le 15 janvier à la côte sauvage, l'activité qui réunit une quarantaine d'artisans fermera ses portes le 23 février.



site du salon soit pérennisé. « Jusqu'à présent, il n'y a pas au Congo un lieu où nous pouvons continuellement exposer nos produits. Ce site qui abrite le salon de l'artisanat peut être un lieu de découverte et de promotion de l'artisanat congolais. S'il peut être pérennisé, cela nous permettra de mieux produire et d'améliorer la qualité de nos produits. », a estimé Joseph Dianzabakana, sculpteur venu de Brazzaville.

S'inscrivant dans cette optique, Serge Alain Tsakala, président du Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (GIAC), a sollicité des autorités municipales l'autorisation pour les artisans d'occuper en permanence le site pour leur permettre de s'exprimer et de bénéficier de l'accompagnement de l'Agence nationale de l'artisanat et du GIAC, à travers son service d'appui et de promotion de l'artisanat et de la petite entreprise. Cela fera de sorte que ce site soit un vivier des très petites entreprises artisanales.

Notons que ce salon est organisé par le GIAC, en collaboration avec le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, la mairie et la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Il entre dans le cadre du projet d'appui au secteur artisanal financé par l'Union européenne. Il a bénéficié de l'appui technique du Groupe de recherche d'échange technologique.

Lucie Prusca Condhet

Vanniers, menuisiers, couturiers, paysagistes, sculpteurs, accessoiristes et autres exposent leurs produits dans les stands disposés dans un bâtiment nouvellement construit. Sur le site, il y règne une ambiance amicale renforcée par la radio des artisans qui émet sur place ainsi que la présence de quelques restaurants proposant différents mets locaux. Les Ponténégrins peuvent se procurer différents produits de qualité : bijoux, sacs, tenues en pagne wax, produits cosmétiques et jus naturels, accessoires de mode, chaussures, meubles en bois, paniers en liane, etc. Ne disposant pas jusqu'à présent d'un site approprié pour exposer continuellement leurs produits, les exposants ont souhaité que le

## MUSIQUE

## Nduenga Bakana se produira au Clos Normand

Installé depuis quelques années au Sénégal, l'artiste musicien congolais livrera un concert le 10 mars, sur un espace situé sur la Route Cheikh-Anta-Diop à Dakar, au Sénégal.



Nduenga Bakana (en noir) et son groupe crédit photo «DR»

Après plusieurs spectacles dans la ville et dans quelques localités du Sénégal, la Compagnie Congo Folk Africa que dirige l'artiste Nduenga Bakana, dit Tata Nduenga wa lulendo, offrira au public de l'espace sportif et culturel un spectacle où le folklore et la musique moderne seront au rendez-vous.

Celui qui aime s'appeler l'Aigle royal de l'art sera accompagné par son groupe composé de Chiberto, alias Microb; Toussaint, dit Angola le roi de médium; Joelia, alias Riva de Costa; Tafa Gueye, alias Papa rasta; Jipolin, alias Tata mbonda. Ce sont des artistes venant de divers horizons unis par le langage musical universel.

Nduenga Bakana a fait ses premiers pas en musique à l'église. Voulant étoffer son bagage artistique, il rejoint le Cercle culturel pour enfants à Pointe-Noire dans les années 2000, puis plus tard le griot Ardos Massamba avec qui ils ont fait, en compagnie d'autres artistes, plusieurs shows dans la ville. Pendant qu'il s'affirme en musique, il suit également, auprès de Lebeau Boumpoutou, des cours de danse parce qu'il a l'ambition d'être un artiste complet.

Désormais nanti d'une expérience qui ne se dément pas, il crée la Compagnie Congo Folk Africa qui, aujourd'hui, défend valablement la culture congolaise à l'étranger.

Hervé Brice Mampouya

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

# La deuxième session ordinaire se penche sur le budget et le programme d'investissement 2018

**Les assises ouvertes le 12 février vont se poursuivre jusqu'au 21 février. Outre les prévisions budgétaires de l'exercice en cours, elles vont également traiter d'autres affaires inscrites à l'ordre du jour.**

Les élus locaux débattent du projet de budget 2018 de la commune, proposé à la délibération du conseil. Un budget primitif qui tient compte de la situation de crise économique et financière que traverse actuellement le pays. Celui-ci s'élève à la somme de 18 504 000 000 F CFA contre 15 000 000 FCFA au budget additionnel 2017 alors qu'il s'élevait à la somme de 21 435 000 000 FCFA au budget primitif 2017. En effet, le bureau exécutif du conseil a pris l'engagement de tout mettre en œuvre cette année «pour faire beaucoup avec peu». De ce fait, ce bureau s'est fixé comme objectif principal cette année, « de restreindre son champ d'action en faisant des choix judicieux en fonction des ressources propres». Il entend ainsi assurer la fluidité urbaine par l'exécution de certaines tâches comme le point-à-temps en permanence sur toutes les voies bitumées de la ville, le bitumage des voies déjà élargies avec aménagement des trottoirs, l'aménagement, après déguerpissement intelligent, des trottoirs dans le centre-ville et dans les

autres artères principales de la ville, la réhabilitation de quelques feux tricolores à certains carrefours encombrés de la ville, la réhabilitation et la modernisation du rond-point Kassaï.

Pour ce qui est des investissements au titre de l'exercice 2018, le montant total s'élève à la somme de 8 951 600 155 FCF, contre 11 262 850 000 FCFA. La réalisation des ambitions est liée à la maîtrise de toute la chaîne de mobilisation des ressources du budget, a indiqué Jean François Kando, président du conseil départemental et municipal, qui a loué, par ailleurs, les efforts de l'Etat en faveur des conseils locaux. «La loi de finance 2018 récemment adoptée par les deux chambres de notre parlement a alloué à notre collectivité, notwithstanding la dureté des temps, la somme de 2 490 000 000 FCFA au titre des subventions et dotations diverses. D'autres mesures tendant à desserrer l'étau autour des recettes des collectivités locales ont également été prises (...) Nous négocions actuellement le paiement des différentes récessions non effectuées par le Trésor public au profit du budget municipal dont le montant global en notre faveur tourne autour de cinq milliards de francs CFA.», a fait savoir Jean François Kando. En outre, le bureau



Siège de la mairie centrale de Pointe-Noire

exécutif du conseil entend tout mettre en œuvre pour optimiser les recettes (traque des prédateurs, amélioration des performances des services générateurs des recettes et autres). Et pour le président du conseil, malgré les difficultés du moment, il est plus que nécessaire d'assurer la maintenance des équipements existants car ils facilitent la vie quotidienne des concitoyens. Il a aussi sollicité l'engagement et l'apport de tous pour la modernisation de

Pointe-Noire dans un esprit fondé sur la citoyenneté, en privilégiant la concertation, l'effort, la gestion participative.

Hormis le budget, les conseillers vont également examiner et adopter d'autres points parmi lesquels, la délibération autorisant le bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire à conclure un contrat de prestations financières avec le cabinet d'études et de conseil GEEPS-Consulting SARL sur la

maximisation du potentiel fiscal et parafiscal de la ville ; la délibération instituant une journée de nettoyage de la ville ; le projet autorisant le bureau exécutif du conseil à procéder à l'aménagement de la côte sauvage.

Notons qu'en marge de cette session, le conseil a effectué, le 13 février, une visite au rond-point de la République rénové, à la décharge de Vindoulou et à la côte sauvage.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## MUSIQUE ET ART

## Le Fima aura lieu dans le département du Kouilou

**Organisée par l'ONG internationale MB production que dirige Médard Bongo, la manifestation de cette année bénéficiera, pour son bon déroulement, de l'appui du préfet du Kouilou, Paul Adam Dibouilou.**

Créé en 2013, le Festival international de musique et des arts (Fima) est devenu l'une des principales activités culturelles. Il joue un rôle prépondérant pour encourager la culture et une entente cordiale entre musiciens et mélomanes. Cette année, la manifestation va se dérouler dans le Kouilou et le préfet de ce département a promis de s'y impliquer pour son bon déroulement. « On va faire chemin ensemble car ce n'est que de cette façon que les fils du pays peuvent s'entraider pour le développer. Ce festival va donner une autre couleur à notre département, nous allons donc voir les dates qui conviennent et mettre en place une commission qui va également veiller à sa faisabilité », a dit le préfet du Kouilou, lors d'une rencontre avec le manager de MB production.

En effet, en apportant son appui à ce festival, Adam Dibouilou entend non seulement donner une autre couleur à son département mais également la possibilité aux visiteurs venant de



Médard Bongo (à gauche) et le préfet du Kouilou (à droite) pendant leur entretien crédit photo»DR»

tout horizon de découvrir la richesse et la vitalité culturelle dont regorge son département.

Aujourd'hui, une chose est vraie, le Kouilou souffre d'absence d'espaces consacrés à la culture. Ce département ne dispose d'aucun centre de valorisation et de promotion de la culture, hormis le hall de la préfecture. Ce festival, organisé dans un

esprit de valorisation et de promotion des différentes cultures du pays, pourra permettre à ce département de se rendre plus visible.

Notons qu'au programme de cette manifestation, il y aura des concerts gratuits et des randonnées dans les différents endroits touristiques du département du Kouilou.

Hugues Prosper Mabonzo

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

## V Club Mokanda bat Nico-Nicoyé

**Les V. Clubiens se sont imposés sur un score étriqué de 1 à 0, lors de l'unique match qui s'est joué, le 14 février, au Complexe sportif de Pointe-Noire après le décalage du match opposant la Mancha à Cara, deux représentants congolais en Coupe de la Confédération.**

V Club Mokanda a enregistré sa deuxième victoire de la saison en battant Nico-Nicoyé de la même Ligue de Pointe-Noire par 1 but à 0. Le but de Chardin Kombila a été réalisé à la seconde mi-temps du match après une première partie improductive.

Le club ponténégrin qui a retrouvé la Ligue d'honneur cette saison avec beaucoup d'enthousiasme a amélioré son classement à l'issue de la 5e journée. Il compte sept points devant l'AC Léopards, champion en titre, Inter club, Tongo FC... Soulignons que la seconde rencontre, qui devait mettre aux prises la Mancha et Cara, a été reportée d'un jour pour permettre aux représentants congolais en coupe de la Confédération de football de récupérer après leur retour respectif de la Côte-d'Ivoire et du Ghana pour les préliminaires aller de la dite compétition.

Charlem Léa Legnoki

### MOTS FLÉCHÉS N°144

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

GROUPEMENTS DE PERSONNES	COULEUR DE L'ESPOIR	APPROUVES LES IDÉES	DÉCOLLAGE	SOUS TENSION	CELA VA SANS DIRE	DES RAMES AUTOUR DE PARIS
LIGNÉE	RELATIF AU CHIEN	PIPE ORIENTALE		LA CHEMISE À SON TOUR	ARGON AU LABO	
					MOIS DE VACANCES	
PRÉNOM FÉMININ			PLUS QUE GOURMAND			
AUTORITÉ OPPOSÉE			LES MOINS BIEN			
ICI EN PLUS COURT		ÉLÉMENT DE BARBECUE		DÉGOMMA		CÔTÉ D'UN RECTANGLE
RECOUVRIR DE MÉTAL		IL TIEN UN CLUB		LIBERTÉ D'ACTION		
				TABLE D'OFFICE		
				PERCEPTIBLE PAR L'OREILLE		
IL ENTOURE LE LAGON	ILS SONT ÉMINEMMENT VOLATILES				POSSESSIF	
					UNITÉS BINAIRES	
			FUT INFORMÉ		CHARPENTE DE NAVIRE	
			LENTILLE FOURRAGERÈRE		LOURDE	
PRÊTRE ORTHODOXE	CARABOSSE, PAR EXEMPLE			EMPLOI DE STIMULANTS		
	SOIN DE LA PEAU					
			GRENOUILLE			
			INSIPIDE			
JAMAIS PORTÉS				C'EST LUI LE PATRON !		DRAIN POUR UNE PLAIE
UTILISERA				FOYER DE CHEMINÉE		
					STRONTIUM	
			PONT DE PARIS		RÉCIPIENTS DE CHIMISTES	
BANDE DE DÉCOR	ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	DÉCOLORÉE				GRÂCE À LUI, ON REMPORTE LE POINT
		ESPÈCE DE SAPAJOU				
			PATRON DES HAUTES-PYRÉNÉES	ENLEVA LE HAUT		
				ARBRE DE HAIE		
MÉMOIRE DU PETIT ÉCRAN			ARCHITECTE DE PYRAMIDES		POINTE DANGE-REUSE À FLEUR D'EAU	
PLAT MAROCAIN						
				BANDE AU POSTE	SYNDICAT DE L'ÉDITION	

### SUDOKU N°144

>FACILE

			6				5	
8	7	6	3	5				
5		1	4	2		9		8
			7	9			3	
3		9	1		5	7		6
	2			3	6			
4		7		6	3	2		9
				8	1	4	7	5
	5				4			

>MOYEN

	6	7	2		5	1	8	
5		8			6			
	2							
		5	7			3	1	
3			5		8			6
	4	2			1	8		
							3	
			4			6		8
	1	6	8		7	2	9	

>DIFFICILE

	7		3	1		2		
	8	9				3		
	3				9		7	
				2	3	8		6
9				4				5
3		6	8	5				
	9		1				6	
		7				4	2	
		3		7	4		8	

### MOTS CROISÉS N°144

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**>HORIZONTALEMENT** 1. Il prémunit contre les conséquences d'un aveuglement passager. - 2. Cautionne le projet. Terme de mépris. - 3. Qui ne plie pas facilement. Ouvert au col. - 4. Archives télévisuelles. Dans la gamme. - 5. Petit élu. Traverse Turin. Mâle de l'oie. - 6. Soldat de Lee. - 7. Principe odorant. Peintures murales. - 8. République insulaire. Ardente à l'ouvrage. - 9. Nouvelle version d'un film. Spécialité de Bretagne. - 10. Homme de Colombo.

**>VERTICALEMENT** A. Ils n'éprouvent aucun scrupule à faire du profit avec des religieuses. - B. Baroudeur. - C. Ragoût. écrasé. - D. La campagne lui a réussi. Relatif à l'épiphyse du cerveau. - E. Marque une intensité. La reine du parterre. Particule élémentaire. - F. Roi d'Israël. Très paisible. - G. Monnaie bulgare. Bazardé. - H. Perroquet coloré. Herbacée africaine. - I. Hérissons des caves. Montrai sa colère. - J. Connexions. Mets en jeu.

### MOTS À MOTS N°144

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- R A T E + R I X E = E | | | | | | | |
- A I R E + L E N T = | | | | L | | | |
- L E G E + U R N E = | | | | | | | R |

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### MOTS FLÉCHÉS N°143

A	R	C	T	R	M						
A	G	I	T	E	R	O	D	O	R	A	T
A	T	T	R	O	U	P	E	M	E	N	T
E	C	O	S	L	O	A	V	E	C		
A	N	E	S	S	E	A	N	E	T		
S	N	I	M	E	V	E	N	T			
T	A	T	O	U	A	G	E	D	E	R	
P	E	S	E	N	T	A	N	A	R	G	
E	N	S	E	L	L	E	A	B			
W	C	D	R	E	M	P	I	L	E		
E	T	U	D	I	E	E	S	S	E	S	
A	R	A	I	N	S	A	N	E	S	P	
V	I	S	E	E	S	T	U	C	I		
F	I	N	E	S	S	E	S	D	O	D	O
D	C	E	M	A	L	O	U	I	N		
V	E	L	U	D	U	S	S	E	T	S	

#### MOTS CROISÉS N°143

M	E	S	S	A	G	E	R	I	E
E	N	T	E	N	D	U	E	F	
U	O	L	A	S	N	C	F		
R	E	P	A	R	A	T	E	U	R
T	U	C	L	A	I	O			
R	P	I	C	T	A	R	N		
I	O	L	E	F	I	L	E	T	
E	P	I	N	E	U	S	E		
R	U	S	L	I	M	A	C	E	
E	S	B	U	E	E	A	S		

#### SUDOKU N°143

2	1	4	9	6	7	5	3	8
6	3	7	1	8	5	4	2	9
5	9	8	2	3	4	1	6	7
7	2	3	5	1	8	6	9	4
9	5	6	4	7	2	8	1	3
8	4	1	6	9	3	7	5	2
4	6	5	7	2	9	3	8	1
3	7	2	8	5	1	9	4	6
1	8	9	3	4	6	2	7	5

8	6	5	4	3	9	2	7	1
7	3	1	2	8	6	5	9	4
2	9	4	7	5	1	6	3	8
4	1	6	3	9	8	7	5	2
9	2	8	5	1	7	4	6	3
3	5	7	6	4	2	8	1	9
6	7	9	8	2	3	1	4	5
5	8	3	1	6	4	9	2	7
1	4	2	9	7	5	3	8	6

6	8	4	7	3	2	5	1	9
9	7	3	1	8	5	2	6	4
5	2	1	9	6	4	3	8	7
2	1	5	3	7	6	9	4	8
4	3	9	5	1	8	7	2	6
7	6	8	4	2	9	1	3	5
1	4	2	8	5	7	6	9	3
8	5	6	2	9	3	4	7	1
3	9	7	6	4	1	8	5	2

#### MOTS À MOTS N°143

1/ ÉVEILLER - 2/TANNERIE - 3/EUROPÉEN

## FOOTBALL

## L'Afrique désigne son super champion ce samedi

La finale de la Super coupe d'Afrique mettra aux prises? au stade Mohamed V du Maroc, le Wydad athlétique de Casablanca (WAC) au Tout puissant Mazembe de Lubumbashi.

Les deux clubs sont respectivement les vainqueurs la Ligue des champions et la coupe de la Confédération la saison dernière. Le Wac tentera de boucler sa belle saison en soulevant chez lui la super coupe d'Afrique qu'il n'a jamais gagnée. En 1993, alors qu'il venait de remporter la Ligue des champions en 1992, il avait donné l'opportunité à l'Africa sport d'Abidjan, vainqueur de la coupe de la Confédération, de remporter le trophée après sa défaite 3-5 aux tirs au but suite à un score de 2-2 au temps réglementaire.

Devant son public, il devrait s'appuyer sur les statistiques qui plaident en faveur des vainqueurs de la Ligue des champions. Depuis l'exploit de Mas de Fès en 2012, aucune équipe ayant remporté la C2 n'a gagné ce trophée. Parviendra-t-il devant le TP Mazembé, trois fois vainqueur de la super coupe d'Afrique (2010, 2011 et 2016) qui aura à cœur l'envie de gagner un quatrième trophée après avoir échoué en 2017 en Afrique du Sud devant les Mamelodi Sundowns?

## Les vainqueurs de la super coupe

JS Kabylie d'Algérie (1982), Africa sport de la Côte d'Ivoire (1993), Zamalek d'Egypte (1994), Espérance de Tunis (1995), Orlando Pirates d'Afrique du sud (1996), Zamelek d'Egypte (1997), Etoile du Sahel de Tunisie (1998), Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire (1999), Raja de Casablanca du Maroc (2000), Heart of Oak du Ghana (2001), Al Ahly SC d'Egypte (2002), Zamalek d'Egypte (2003), Enyamba du Nigeria (2004 et 2005), Al Ahly SC d'Egypte (2006 et 2007), Etoile du Sahel de Tunisie (2008), Al Ahly SC d'Egypte (2009), TP Mazembé RDC (2010 et 2011), Mas de Fès du Maroc (2012), Al Ahly SC d'Egypte (2013 et 2014), ES Sétif d'Algérie (2015), TP Mazembé RDC (2016) et Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud (2017)

James Golden Eloué

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## L'AS Otoho accrochée par la JSP

Le leader de la compétition a perdu ses premiers points, le 14 février, lors de son premier match à l'extérieur, comptant pour la 5<sup>e</sup> journée.

80<sup>e</sup> mn. Kader Bidimbou a inscrit le dernier but sur penalty. Les Diablos

L'AS Otoho a concédé un nul de 2-2 au stade Alphonse-Massamba-Débat, devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) dans le temps additionnel. Cette équipe qui dispute la Ligue africaine des champions entame portant mieux la rencontre en ouvrant le score dès la 6<sup>e</sup> mn, grâce à son providentiel buteur Bersyl Obassi, avant de perdre cet avantage à la 52<sup>e</sup> mn. L'énorme bourde de son gardien Wolfrigon Mongondza a permis à Gontran Ngouonimba de remettre les deux formations à égalité. Dans la foulée de cette égalisation, Ndaba Bakala inscrit le second but de la JSP en dribblant le gardien avant de marquer dans les buts vides.

Le club de Poto-Poto n'était pas loin d'un exploit mais dans le temps additionnel, la mauvaise lecture de son gardien a permis à Matheus Botamba de sauver l'AS Otoho d'une première défaite en championnat. Mais ce nul sonne comme une défaite pour cette équipe qui avait fait le carton plein lors de ses quatre premières sorties (trois matches du championnat et un de la coupe d'Afrique). Juste après cette rencontre, les Diablos noirs ont fait tomber une pluie de but sur le FC Kondzo 5-0 grâce à leurs



L'AS Otoho (en bleu) perd ses premiers points Adiac

trois joueurs revenus du Championnat d'Afrique des nations. Prestige Mboundou a inscrit les deux premiers buts de la rencontre, respectivement à la 38<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> mn. Junior Loussoukou l'a imité en seconde période en réalisant lui aussi un doublé à la 53<sup>e</sup> et à la

tins (neuf points) reviennent à un point de l'As Otoho (dix points). Le mardi, Saint-Michel de Ouenzé a été battu par l'AS Cheminots 0-2 puis Interclub et Tongo FC ont fait jeu égal 1-1

J.G.E.

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : la « vindicte-verdict »

La vindicte populaire est portée par l'opinion publique, manifestation de la mentalité collective. On le sait, depuis plus de deux millénaires, « l'opinion publique a tué Jésus Christ », comme me le rappelait, non sans pertinence, Emile Gankama. En général, la vindicte populaire touche un individu, un groupe d'individus, un pouvoir établi ou ses représentants. Elle est le signe patent d'une mauvaise santé sociale, parce qu'elle joue sur les peurs collectives et l'inquiétude, mais aussi sur les pulsions insurrectionnelles.

Plus près de nous, la chronique nationale est truffée d'histoires ayant leur source dans la vindicte populaire. La plus célèbre est celle de Youlou et de ses ministres décriés par l'opinion. Certes, Sékou Touré, dans une philippique mémorable s'en était pris avec véhémence à sa gouvernance. Mais pour le peuple, Youlou n'était pas directement mis en cause. Ce sont ses collaborateurs qui étaient dans l'œil du cyclone. Il avait, d'une certaine manière, l'absolution du peuple. Ce peuple qui est capable de brûler aujourd'hui, ce qu'il a adoré hier. Youlou avait refusé de voir la réalité en face, comme on dit, et de prendre en compte cette vindicte populaire qui valait verdict. Quand, enfin, il comprit qu'il

en allait de la survie de son pouvoir, il était trop tard. Son refus de « sacrifier » deux de ses proches a conduit à sa chute, avec l'aval de la France qui avait demandé à ses troupes stationnées à Brazzaville de ne pas intervenir. Ces deux expressions, vindicte et verdict se rejoignent dans leur acception « canine ». Dans un contexte débridé, le verdict est un jugement sans frais, ni conséquence portée par une personne ou par le public sur un tiers. Désigner quelqu'un à la vindicte populaire, c'est, pour reprendre François Mitterrand, « le jeter aux chiens », le donner en holocauste, au propre comme au figuré. Ceux qui en sont victimes, répondent, avec une certaine superbe, « le chien aboie la caravane passe ». Parfois à leurs dépens. En politique, la vindicte est une alerte en direction de ceux qui ont le pouvoir d'ester en justice, ou simplement, en position de sanctionner.

Quand la sanction tarde à venir, la vindicte enfle pour se transformer en une puissance destructrice. Souvent elle est prémonitoire des difficultés à venir. Blaise Compaoré en a fait les frais en 2015, chassé du pouvoir, à cause d'un autisme tout aussi destructeur. Dans un autre contexte, en l'absence d'interpellation ou de condamnation a posteriori de la dénonciation, la vindicte devient l'expression d'un ras-le-bol aux

conséquences imprévisibles. La rue a tendance, dans ces cas, à ruer dans les brancards, comme au Sénégal avec le mouvement « Y'en a marre », qui s'est érigé « en voix des sans voix », créant de fréquents soubresauts sociaux dans ce pays. Il est clair, à mon avis, que la vindicte ne précède pas le verdict, elle est le verdict même du tout venant, fondé sur des a priori ou sur une réalité observable contrariante. Ses effets ne sont pas toujours gendolants. Ils peuvent être terribles et dévastateurs. Elle devient : « vindicte-verdict ».

Dans les temps d'incertitude que vivent de nombreux pays africains, la « vindicte-verdict », expression des frustrations sédimentées, ou, à tout le moins, refus du conformisme, qui est confort, harcèle, surtout, le quotidien de l'homme politique, avec moult revendications. Aujourd'hui, la vindicte s'étale à longueur de pages sur les réseaux sociaux, déversoirs de toutes les turpitudes et de toutes les insanités qui y circulent par scissiparité. Force est de reconnaître, cependant, qu'au-delà des manipulations fréquentes, les réseaux sociaux relaient parfois des informations avérées. Grâce à eux, les images du marché des esclaves en Libye, ont fait, de milliers de fois, le tour du monde. L'esclavage, pratique d'un autre âge, nous rattrapait ainsi, avec horreur.

Les réseaux sociaux mettent parfois en lumière, la congruence entre la réalité et la description faite par les médias traditionnels.

La « vindicte-verdict » est désormais planétaire, avec des effets d'une implacable nocivité, aussi bien pour les individus que pour les pouvoirs établis. Face au déferlement de ce qui ressemble désormais à un rouleau compresseur, tout le monde est désarmé. La présomption d'innocence tombe. Ce qui est une grave entorse à un principe de droit destiné à protéger le citoyen. La « vindicte-verdict » se nourrit parfois de rumeurs fantaisistes, dramatiques, pour la respectabilité et l'honneur de ceux qui en sont victimes. Ce qui est sûr, on ne peut, dans nos pays, traiter avec mépris la vindicte populaire qui vaut, comme dit plus haut, accusation et verdict. Elle émane de la vox populi, l'opinion publique, qui, « s'extériorisant en prenant conscience d'elle-même, résulte de la similitude des jugements portés sur certains sujets par une pluralité d'individus ». Mais, en Afrique, où les sondages sont quasi inexistantes, l'opinion publique se présente comme une nébuleuse, colportant tout et n'importe quoi. Ne serait-elle pas, dans ce cas, l'expression condensée des rumeurs ? Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu